



CENTURY 21.
PORT MARIANNE

Barème Honoriaires Transaction TTC au 1^{er} Janvier 2026

(Appartement, maison, murs de local commercial, parts sociales de SCI IMMOBILIERE, Terrain)

A la charge du Vendeur*

Prix de vente (de) €	Prix de vente (à) €	Honoraires TTC (€)
0 €	55 000 €	5 000 €
55 001 €	60 000 €	5 500 €
60 001 €	65 000 €	6 000 €
65 001 €	70 000 €	6 500 €
70 001 €	75 000 €	7 000 €
75 001 €	80 000 €	7 500 €
80 001 €	85 000 €	8 000 €
85 001 €	90 000 €	8 500 €
90 001 €	95 000 €	9 000 €
95 001 €	100 000 €	9 500 €
100 001 €	110 000 €	10 000 €
110 001 €	120 000 €	10 400 €
120 001 €	130 000 €	10 800 €
130 001 €	140 000 €	11 200 €
140 001 €	150 000 €	11 600 €
150 001 €	160 000 €	12 000 €
160 001 €	170 000 €	12 400 €
170 001 €	180 000 €	12 800 €
180 001 €	190 000 €	13 200 €
190 001 €	200 000 €	13 600 €
200 001 €	210 000 €	14 000 €
210 001 €	220 000 €	14 400 €
220 001 €	230 000 €	14 800 €

Prix de vente (de) €	Prix de vente (à) €	Honoraires TTC (€)
230 001 €	240 000 €	15 200 €
240 001 €	250 000 €	15 600 €
250 001 €	260 000 €	16 000 €
260 001 €	270 000 €	16 400 €
270 001 €	280 000 €	16 800 €
280 001 €	290 000 €	17 200 €
290 001 €	300 000 €	17 600 €
300 001 €	310 000 €	18 000 €
310 001 €	320 000 €	18 400 €
320 001 €	330 000 €	18 800 €
330 001 €	340 000 €	19 200 €
340 001 €	350 000 €	19 600 €
350 001 €	360 000 €	20 000 €
360 001 €	370 000 €	20 400 €
370 001 €	380 000 €	20 800 €
380 001 €	390 000 €	21 200 €
390 001 €	400 000 €	21 600 €
400 001 €	410 000 €	22 000 €
410 001 €	420 000 €	22 400 €
420 001 €	430 000 €	22 800 €
430 001 €	440 000 €	23 200 €
440 001 €	450 000 €	23 600 €
Au-delà		5,50%

Forfait pour garage de 1800€ TTC

* Exceptionnellement à charge de l'acquéreur dans le cadre d'une succession



CENTURY 21
PORT MARIANNE

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

En zone « très tendue » (12€/m²), zone « tendue » (10€/m²), zone « non tendue » (8€/m²) / Année de référence :

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10.09€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.03€ / m ² TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	250.00€ TTC
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	150.00€ TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	Dans la limite d'un mois charges comprises € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	1^{ère} option % TTC du loyer annuel hors charges 2^{ème} option 10.09€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.03€ / m ² TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	250.00€ TTC
Location baux code civil : rédaction du bail, états des lieux	13.00€ TTC/m ²

(1)Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Barème Honoraires de Location Baux commerciaux/professionnels

Honoraires de location et de rédaction de bail : 20% TTC du montant du loyer annuel charges comprises

Barème Honoraires de Gestion locative

Pack Confiance : **7.20 % TTC des sommes encaissées***

Pack Référence : **8.40 % TTC des sommes encaissées***

Pack Excellence : **9.60 % TTC des sommes encaissées***

*Le détail de chaque pack est disponible en agence

Barème établi le 01 Janvier 2026

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Century 21 Port Marianne, exploité par la société GR PORT MARIANNE, SARL au capital de 8000,00 € - RCS Montpellier B477 787 824 - Carte Professionnelle TRANSACTION & GESTION N°CPI34022021000000092 délivrée par la CCI de l'Hérault- Caisse de Garantie T & G: GALIAN 89 RUE LA BOETIE 75008 PARIS - 120.000 €.